



Affaire suivie par :

Sébastien CHAZAL
Chef d'établissement

04 73 72 00 10

Sébastien.chazal@ac-clermont.fr
Ce.0630064c@ac-clermont.fr

2, Route des Granges
63630 SAINT GERMAIN L'HERM

Le Principal

à

Mesdames et Messieurs les Parents des
élèves scolarisés au collège Gaspard des
Montagnes.

À Saint Germain l'Herm, le 25 août 2026

Objet : Rentrée 2026

Madame, Monsieur,

La rentrée 2026 se déroulera en deux temps :

- MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026 pour les élèves de 6^{ème}
- MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026 pour les autres niveaux

Déroulé de la journée du 1^{er}/09/2026 :

Les parents pourront accompagner les enfants à 8h30 dans la cour intérieure de l'établissement où se déroulera l'appel des élèves ainsi que la présentation des personnels présents.

Les élèves seront ensuite pris en charge par leur professeur-e principal-e pour la matinée.

À 9h00, les parents seront conviés à une réunion d'information qui sera l'occasion de présenter le fonctionnement du collège et de répondre aux questions des parents.

À partir de 10h00, parents et élèves seront invités à partager une petite collation.

Les cours débuteront à 14h00 selon l'emploi du temps de la classe.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueillera les élèves de 6^{ème} demi-pensionnaires et internes à compter du lundi 1^{er} septembre. L'accès au restaurant se fera à partir de 12h30 selon des modalités de passage gérées par la vie scolaire.

HORAIRES DES COURS

Les lundis, mardis et jeudis, les cours auront lieu de 8h30 à 12h30 les matins puis de 14h00 à 17h00 les après-midis.

Les mercredis, les cours auront lieu de 8h30 à 12h30 (départ des bus à 13h15 après le repas).

Les vendredis, les cours auront lieu de 8h30 à 12h30 les matins puis de 14h00 à 15h50 l'après-midi.



INTERNAT

À son arrivée au collège, un-e assistant-e d'éducation montrera à votre enfant l'endroit où il devra déposer ses affaires pour l'internat. Il devra être en possession de toutes les fournitures demandées lors de l'inscription. Il se rendra au dortoir en cours de journée pour faire son lit et ranger ses affaires.

EDUCONNECT (ENT)

Pour les élèves déjà scolarisés au collège l'an dernier, les codes créés devraient vous permettre d'accéder aux différents services. Pour les nouveaux élèves, des consignes pour la création de ce compte seront envoyées, à compter du 01/09/2026 sur les adresses mail personnelles fournies sur le dossier d'inscription.

Services reliés : Ce compte unique continue de donner accès aux mêmes outils d'une année sur l'autre, comme la fiche de renseignements de votre enfant, l'Espace Numérique de Travail (ENT), le livret scolaire (LSU ou LSL), le télépaiement des frais de pension ou demi-pension et plus tard les démarches d'orientation.

L'ENT vous permettra, par exemple, de consulter l'emploi du temps de votre enfant, ses bulletins en fin de trimestre, d'utiliser la messagerie pour communiquer avec l'ensemble de la communauté éducative, de consulter les informations transmises par le secrétariat ...

Attention : les enseignants, le service vie scolaire (AED) et les services administratifs (Direction-Gestion-Secrétariat) utiliseront l'ENT pour vous informer et communiquer avec vous ; il est donc indispensable d'avoir un compte EDUCONNECT et de consulter très régulièrement votre messagerie et vos espaces.

Cordialement

Le Principal,



Sébastien CHAZAL

